

# **Non à l'agression de la Russie contre l'Ukraine, il faut faire respecter le droit... partout dans le monde**

L'Association France Palestine Solidarité condamne l'agression de la Russie contre l'Ukraine, en violation flagrante du droit international et de la charte de l'ONU ; elle s'associe à [l'appel lancé par le Collectif national des marches pour la paix](#) et appelle ses militant·e·s à se joindre, dans l'unité, aux rassemblements qui seront organisés ce samedi 5 mars dans ce sens.

Tout en étant centrée sur la défense des droits du peuple palestinien, notre association ne peut pas rester indifférente à l'agression que subit tout un peuple, ainsi qu'à la négation de ses droits et de son existence même au nom de la loi du plus fort.

Notre association note que l'Union européenne a su se mobiliser rapidement et dans l'unité pour prononcer des sanctions contre la Russie et ses dirigeants. Elle ne peut que s'en féliciter.

Mais pour les Palestiniens, qui subissent depuis plus de 70 ans les agressions, les expulsions, la négation de leurs droits par la puissance israélienne, et qui constatent chaque jour qu'Israël continue ces agressions en toute impunité, la situation a un goût amer. Il en est de même pour les autres peuples qui partout dans le monde voient leurs droits bafoués dans le silence le plus total.

La France et l'Europe devront, au lendemain de l'épisode tragique que nous vivons, montrer que leur volonté de faire respecter le droit n'est pas sélective, et qu'elles savent prendre des sanctions, y compris contre l'Etat d'Israël, face à des violations graves, systématiques et répétées du droit international.

L'impunité est le moteur des crimes de guerre, ces crimes doivent être sanctionnés sans attendre qu'il ne soit trop tard. Comme nous le répètent nos amis palestiniens, nous devons faire respecter le droit si nous ne voulons pas nous retrouver dans la loi de la jungle.

*Le Bureau national de l'AFPS, 5 mars 2022*